



Renouvellement titre de sejour-etudiant etranger

Par **May59**, le **19/05/2012** à **20:40**

Bonjour,rnrnJe suis arrivée en France en 2010, j'ai donc passé une année en classe prepa mais je n'ai pas réussi. J'ai donc redoublé cette année dans un autre lycée et j'ai pas réussi non plus. Je voudrais refaire l'année. J'ai peur que la prefecture ne veuille pas valider mon dossier.rnrnCombien de fois a t on le droit de redoubler la même année ?rnrnMerci de me répondre car je stresse énormément.rnrnSinon je dépend de la préfecture le Lille.rnrnMerci beaucoup.

Par **chris_idv**, le **28/05/2012** à **09:41**

Bonjour,rnrnVous pouvez redoubler autant de fois que la classe prépa est prête à vous accepter.rnrnPar contre il est vraisemblable qu'après 2 tentatives infructueuses votre titre de séjour ne sera pas renouvelé.rnrnPosez vous honnêtement la question à vous même: l'option de classe prépa est elle véritablement compatible avec vos capacités ?rnrnCordialement,